



HAL
open science

Introduction

Sylvie Daviet, Philippe Mioche

► **To cite this version:**

Sylvie Daviet, Philippe Mioche. Introduction. Méditerranée : revue géographique des pays méditerranéens, 2006, 106, pp.3 - 6. 10.4000/mediterranee.443 . hal-01651029

HAL Id: hal-01651029

<https://hal.science/hal-01651029>

Submitted on 12 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Méditerranée

Revue géographique des pays méditerranéens / Journal
of Mediterranean geography

106 | 2006

**Entreprises en Méditerranée : héritages, modèles,
redéploiements**

Introduction

Sylvie Daviet et Philippe Mioche



Éditeur

Presses Universitaires de Provence

Édition électronique

URL : <http://mediterranee.revues.org/443>

DOI : 10.4000/mediterranee.443

ISSN : 1760-8538

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 3-6

ISSN : 0025-8296

Référence électronique

Sylvie Daviet et Philippe Mioche, « Introduction », *Méditerranée* [En ligne], 106 | 2006, mis en ligne le 20 octobre 2008, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://mediterranee.revues.org/443> ; DOI : 10.4000/mediterranee.443

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

Tous droits réservés

INTRODUCTION

L'entreprise est pour la première fois à la *une* d'un numéro de la revue *Méditerranée*. Cela ne signifie pas, bien sûr, que la revue aborde ce thème pour la première fois, loin s'en faut. Après un numéro consacré à l'« *industrialisation des pays méditerranéens* » (1978), les années 1990 étaient marquées par l'irruption du concept de mondialisation (« *Industries en Méditerranée de la marginalisation à la mondialisation* », 1997) et la nécessité de « *redéfinir l'industrie* » (1999), tandis que dans le numéro anniversaire des 40 ans de la revue (2001), C. SPILL nous livrait un remarquable regard rétrospectif sur *L'approche géographique du fait industriel dans la revue Méditerranée*. De profonds bouleversements économiques, paysagers, sociaux... ont nourri de grands débats sémantiques et ont progressivement infléchi le vocabulaire. C'est aujourd'hui par un retour au concept d'entreprise que s'appréhende le mieux la dynamique des activités dans un contexte où les frontières, tant géographiques que sectorielles, sont devenues floues. Tel était, en tous cas, le parti pris des géographes et historiens qui ont animé les travaux du groupe « Entreprises en Méditerranée, entre identités et mondialisations » de l'UMR TELEMME au cours des années situées entre 2004 et 2007, croisant les territoires méditerranéens et rassemblant les regards des historiens, géographes, économistes et sociologues. Le présent numéro de la revue *Méditerranée* rassemble les textes de chercheurs en sciences économiques et sociales réunis au cours de trois journées d'études organisées, durant cette période, à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme. Il ne s'agit donc pas de refaire un tour exhaustif de la Méditerranée, mais de focaliser l'attention sur trois dimensions de la recherche : les dynamiques historiques de l'entrepreneuriat en Provence et Catalogne ; les nouvelles configurations du modèle italien et de ses districts au cœur des années 2000 ; et plus généralement l'impact de la mondialisation sur les rives du bassin méditerranéen.

La première partie reflète ainsi les avancées considérables de l'historiographie de l'industrie provençale au cours de ces dix dernières années⁽¹⁾. Entre un premier ouvrage collectif publié en 1998⁽²⁾ et un second publié en 2003⁽³⁾, bien des chantiers ont été ouverts, des clichés estompés, comme celui d'un *hinterland* marseillais dépourvu d'industrie ; de nouvelles pistes ont été tracées, s'appuyant sur des approches comparatives, afin de mieux évaluer les rythmes, les modalités et les spécificités de la croissance méditerranéenne. C'est un processus que ce numéro entend continuer, avec ce déplacement scientifique de l'industrie à l'entreprise dont il s'agit de mieux saisir les formes, les modèles d'organisation et les rythmes. Le marché, ses institutions et ses régulations, devient une grille de lecture où les entreprises s'encastrent dans le tissu social et culturel du territoire. L'article de M. LESCURE rassemble les questions les plus récentes et interpelle les difficultés de l'industrie marseillaise au début du XX^e siècle. Pourquoi les mécanismes de l'économie locale se grippent entre 1890 et 1914 alors que les dynamismes du XIX^e siècle sont incontestables ? En prenant appui sur des travaux récents et en particulier sur ceux de P. P. ZALIO, l'auteur pointe une certaine inaptitude — qui pourrait être d'origine culturelle — à la coopération. L'encastrement des entreprises marseillaises dans le « *relationship banking* » place la *Société Marseillaise de Crédit* au cœur d'un puissant groupe d'intérêt : la « clique de premier ordre » de l'élite économique portuaire. La méfiance des investisseurs locaux vis-à-vis des nouvelles formes « transactionnelles » de coopération économique

1- MIOCHE Ph., (2005), « L'histoire de l'industrie de la Provence à la Méditerranée », in *Corse industrielle 1830/1960. Mémoire révélée, matière transformée*, Exposition Musée de la Corse, Corte, p. 21–35.

RAVEUX O., « Une historiographie renouvelée : dix ans de recherche sur l'industrie marseillaise du XIX^e siècle », in BARCIELA C., CHASTAGNARET G., ESCUDERO A., (Eds), (2006), *La Historia económica en España y Francia (siglos XIX y XX)*, Universidad de Alicante, Casa de Velasquez, p. 425–440.

2- CHASTAGNARET G., MIOCHE Ph., (sous la dir.), (1998), *Histoire industrielle de la Provence*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.

3- DAUMALIN X., GIRARD N., RAVEUX O., (dir.), (2003), *Du savon à la puce. L'industrie marseillaise du XVII^e siècle à nos jours*, Marseille, Editions Jeanne Laffitte, 379 p.

grève le dynamisme. Au total, les pratiques marseillaises du début du vingtième siècle s'apparentent plus à celles de l'Italie du Sud que du Nord. C'est un vigoureux débat qui ne manquera pas de susciter relecture et travaux neufs, autant pour confirmer que pour contredire. Centré sur les institutions consulaires, l'article d'Ivan KHARABA nous plonge dans un système de compétitions complexes. Compétition bien entendu entre Marseille et Toulon, mais aussi entre la France, l'Algérie et la Corse, entre l'Arsenal et le commerce à Toulon... Surtout, cet article participe au renouveau de l'historiographie consulaire. Les Chambres se substituent aux défaillances des réseaux informels, elles contribuent à l'institutionnalisation des marchés. Plus éloignés du jeu des institutions locales, deux autres articles mettent en avant la trajectoire migratoire des entrepreneurs dans les dynamiques industrielles. Marc GASCON I SOLER prend appui sur le cas d'un *indiano* (personne née en métropole puis partie chercher fortune dans les colonies américaines, avant de rentrer au pays) pour étudier le développement de la vapeur, attesté depuis 1833 à Barcelone. La modernité du recours à la vapeur est complétée par la présence d'ingénieurs anglais. L'essor du textile provoque une demande de machines, l'argent acquis dans les colonies permet l'investissement. Parallèlement à la venue des Anglais, la chambre de commerce contribue à la formation de mécaniciens locaux. L'autorisation d'exporter des machines anglaises casse cette dynamique. La saga de la famille Imer, présentée de façon inédite par Olivier LAMBERT, illustre remarquablement les phénomènes d'ouverture et de métissage qui renouvellent l'entrepreneuriat marseillais. Les Imer viennent de Suisse et s'intègrent d'autant plus facilement que les protestants sont nombreux près du port. Il s'agit dans un premier temps de construire un lien nord/sud le long de la filière textile. Puis, l'importation de pétrole, qui parachève sa diversification, conduit cette petite entreprise familiale dans les bras de la *Standard Oil of New Jersey*. La capacité commerciale supplante l'entrepreneur schumpétérien. Quel parcours de l'identité à la mondialisation ! Enfin, Jean DOMENICHINO nous entraîne dans l'épopée entrepreneuriale de Paul Ricard selon un triple éclairage. Le rôle incontournable de la dynastie familiale : c'est avec l'aide du père que Paul se lance dans le négoce du vin ; c'est à son fils Bernard qu'il passe la main en 1969, tout en conservant le contrôle de l'entreprise. On trouve ensuite l'ancrage de l'entreprise dans le terroir : aux débuts, Paul vend son pastis dans les bars de Marseille, puis dans le département. L'image du Sud et de la ville incarne ses premiers slogans. P. Ricard a des talents multiples et c'est un pionnier de la communication. Enfin, l'essor de son entreprise croise le rôle de l'État car la loi de 1932 permet la libre édulcoration. Le plus étonnant, peut-être, réside dans les formes de paternalisme qu'il adopte, distribuant des actions à ses salariés dès 1938. Ses achats immobiliers, l'île de Bendor et le Castelet, lui permettent de développer diverses formes de mécénat. Cette histoire détonne avec la systémique chandlérienne. En définitive, le tableau historique demeure contrasté entre défaillances et dynamismes, mais les cadres chronologiques et conceptuels qui se rapprochent ouvrent la perspective de nouvelles synthèses.

C'est bien sûr au dynamisme que l'image de l'Italie est associée. Et, au-delà des clichés, cette seconde partie renouvelle considérablement l'approche du modèle italien et de ses districts. Tout d'abord parce que ce vaste débat, qui fut à l'origine porté par les économistes, les sociologues et les géographes, est aussi devenu l'affaire des historiens. Luciano SEGRETTO présente ainsi une histoire des concepts et des débats autour des districts industriels italiens, sans oublier le rôle des grandes firmes qui ont fait de la décentralisation un nouveau mot d'ordre. Il met en perspective l'importance des changements spécifiquement italiens qui sont intervenus dans les années 1970-1990 et l'explosion du nombre des PME. L'article s'achève par une typologie des « ingrédients » clés qui ont façonné les districts : le contexte géopolitique et économique, les origines sociales des entrepreneurs, le rôle de la sous-culture politique, la technologie et le marché. Au-delà de cette mise en perspective, il s'agit d'insister sur les capacités de renouvellement de ce modèle. L'article de Dominique RIVIÈRE et Serge WEBER souligne le jeu des échelles nationales et transnationales dans lequel il faut interpréter le phénomène districale, bien au-delà de la mode du local. L'élargissement de l'Europe à l'Est ouvre de nouvelles dynamiques, notamment avec la Roumanie où des réseaux de migrants-entrepreneurs tissent des districts transnationaux. C'est également sous l'angle des migrations que Camille SCHMOLL amorce une grille de lecture inédite des districts à l'heure où l'Italie confirme son nouveau statut de pays d'accueil. La figure de l'entrepreneur chinois vient bousculer les préjugés : entre menace et complémentarité, son irruption sur la scène économique rend les analyses complexes et hésitantes. Un peu partout, et notamment à Naples, les migrants sont les vecteurs d'une « mondialisation par le bas », d'une forme d'économie circulaire qui relie l'Italie au Maghreb et la Méditerranée à la Chine, *via* l'initiative de quelques grossistes en vêtement. Concernant le Mezzogiorno, l'article de Pascale FROMENT nous interpelle quant à la vitalité et l'ambiguïté du tissu de PME dans les secteurs de la mode (habillement, lingerie, maroquinerie). L'économie

souterraine est ici une composante incontournable du petit entrepreneuriat local avec toutefois une ampleur et des contenus variables selon les régions. Entre les entreprises totalement en règle et celles qui ne sont pas du tout inscrites au registre du commerce, il existe une panoplie de situations intermédiaires permettant de qualifier certaines unités productives de « semi-sommeuse ». C'est par un glissement impulsé depuis le Centre-Nord que ce système productif s'est diffusé le long du versant adriatique. On peut y voir un certain dynamisme local ou un renforcement de la division interrégionale du travail. En outre, l'illégalité apparaît comme le prix à payer pour se maintenir dans des circuits économiques ultra-concurrentiels, traduisant la fragilité de ces systèmes productifs. C'est également en Italie du Sud qu'apparaît une initiative originale avec la constitution d'un « district culturel » dans le sud-est de la Sicile. Antoine LEBLANC est l'auteur de ce texte qui relate la constitution, en 2004, de cet ensemble de huit villes mettant en commun la valorisation touristique de leur patrimoine baroque. Ce premier district à vocation touristique se fonde sur le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, mais il devra surmonter des obstacles non négligeables pour engendrer une réelle dynamique de développement. On le voit, le succès du concept de district a marqué les esprits, au point de susciter des politiques d'imitation et de formalisation, bien au-delà de sa dynamique endogène primitive. C'est ainsi que les acteurs de l'aménagement s'en sont emparés pour le délimiter dans l'espace, le quantifier, le cartographier et tenter de mesurer ses multiples évolutions. C'est à cette problématique que nous renvoie l'article d'Alessia MARIOTTI et Paolo MOLINARI. Il nous montre comment le modèle des districts a servi de référence pour la délimitation de systèmes locaux de travail se fondant sur les navettes domicile-travail à l'échelle de la province (le niveau NUTS 3 d'Eurostat). Il analyse également, sur le plan institutionnel et normatif, comment l'État italien a œuvré pour une reconnaissance officielle des districts (loi 317/91) dans le but de contribuer, sous diverses formes, à leur financement. Le dispositif complexe a conduit à une superposition de districts de faits et de districts créés par la loi. L'imbroglio est à son comble lorsque des régions, telle l'Emilie Romagne, n'appliquent pas la procédure permettant de reconnaître les zones de spécialisation productive, alors que ces zones sont présentes sur leur territoire. Comme l'indiquent les auteurs : « l'aménagement du territoire peut alors perdre de vue l'essentiel des dynamiques territoriales en créant des coquilles vides ou en imposant des critères inadaptés » !

C'est également les politiques d'aménagement et de développement qui retiennent l'attention de Marc BASSONI et Dominique LIAUTARD, mais à travers l'exemple des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ici, les stigmates des secteurs en déclin industriel s'effacent peu à peu sous la poussée vigoureuse de nouvelles technologies. Toutefois, le dynamisme de ce secteur protéiforme et prometteur ne doit pas occulter son extrême fragilité sur un échiquier mondial où la Chine et les dragons d'Asie s'affirment comme de redoutables concurrents. Des dispositions confirmant Marseille comme pôle national du multimédia (1998) aux pôles de compétitivités labellisés en 2005, la région provençale a bénéficié d'un soutien actif des politiques publiques qui renouent aujourd'hui avec le concept de « politique industrielle » pour stimuler l'innovation. Les auteurs soulignent cependant l'indispensable coopération européenne pour faire face à ces nouveaux marchés. Plus généralement, la troisième partie de ce numéro met en évidence les dynamiques croisées qui traversent l'espace Euroméditerranéen. Dans un contexte de libéralisation, les grands opérateurs du secteur de l'eau, de l'assainissement et des transports urbains investissent les villes de la rive sud, dans le cadre de partenariats « publics-privés » entre collectivités délégantes et firmes privées délégataires. C'est l'objet de l'article conjoint de Claude de MIRAS et Xavier GODARD conduisant en parallèle l'étude de ces firmes concessionnaires de service public dans les grandes métropoles du Maroc. Mais la rentabilité de ces entreprises n'est pas au rendez-vous en raison de l'importance des populations peu ou pas solvables. Ce même contexte, et en particulier la fin des accords multifibres, malmène le secteur du textile tunisien qui, comme nous le montre Habib DLALA, est désormais victime des délocalisations vers la Chine ou l'Europe orientale, après avoir été bénéficiaire des investissements européens, français en particulier. C'est tout un fonctionnement euroméditerranéen qui se trouve aujourd'hui remis en cause, au profit de circuits partie prenante d'une économie-monde aux contours bien plus vastes. Inversement, les entreprises turques investissent massivement en Europe, moins par le biais d'IDE (Investissements directs étrangers) classiques que par l'intermédiaire de l'immigration turque qui génère son propre marché. Stéphane de TAPIA nous dresse ainsi le tableau multiforme des entreprises turques d'Europe qui fleurissent en France, aux Pays-Bas, en Autriche et naturellement en Allemagne, premier pays d'implantation turque depuis les années 1960. Le *turkish way of life* nourrissant un ensemble de pratiques sociales et culturelles débouche sur la création d'entreprises permettant la fixation d'un mode de vie hybride.

De ce qui s'apparente à l'origine à un « *ethnic business* » nait un ensemble de firmes d'import-export, de production et de services opérant dans les secteurs les plus divers de l'agroalimentaire au textile-habillement et des transports aériens à l'hôtellerie-restauration. Le champ migratoire permet ici d'appréhender les relations qui construisent cet espace économique transnational et qui stimulent l'ascension sociale. Au fil des trois parties de ce numéro de *Méditerranée*, en jouant sur des périodes et des espaces différents, le thème des migrations est revenu comme une grille de lecture renouvelant l'étude des dynamiques économiques locales et du monde de l'entreprise. Le rôle des mobilités peut alors être intégré dans l'approche conceptuelle des systèmes productifs en considérant ces flux comme un élément de la flexibilité des territoires.

Sylvie DAVIET* et Philippe MIOCHE**

* Professeur de géographie, UMR TELEMME, MMSH, Aix-en-Provence.

** Professeur d'histoire, UMR TELEMME, MMSH, Aix-en-Provence.